

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

OBJET :**Décision modificative
n°2
Budget Général 2022****N°45/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/09/2022

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine.**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :** Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur VINCENT Alain, Madame VIVES Marie-Christine à Monsieur JOLY Philippe, Madame ADROVER Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte.**Absent(s) :** Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques**Secrétaire de séance :** Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certaines dépenses n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget primitif 2022 et qu'il est donc nécessaire de procéder aux modifications de crédits repris dans le document ci-joint.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications de crédits apportées au Budget primitif 2022 et figurant dans le document ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :



de la transmission en préfecture, le : - 1 OCT. 2022

de la publication, le - 3 OCT. 2022

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0



[Signature]

Date de convocation : 19/09/2022

Présenté par Le Maire (1),
 A Solliès-Ville, le 28/09/2022
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Solliès-Ville, le 28/09/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADROVER Isabelle	(Procuration à Mme FOUASSE Bénédicte)	<i>[Signature]</i>
BROUSSAIS Jean-Jacques		<i>[Signature]</i>
CASTEL Roger		<i>[Signature]</i>
CHUI-TI-SING Liliane		<i>[Signature]</i>
CODOGNO Jean-Michel		<i>[Signature]</i>
COURANT Marie-Christine		<i>[Signature]</i>
FOUASSE Bénédicte		<i>[Signature]</i>
FRANCESCHI Alain	(Procuration à Mr Alain VINCENT)	<i>[Signature]</i>
JOLY Philippe		<i>[Signature]</i>
MASSUCCO Isabelle		<i>[Signature]</i>
NOIROT Michel		<i>[Signature]</i>
OLIVIERI Paul		<i>[Signature]</i>
POURRET Jean-Michel		<i>[Signature]</i>
RUSSEL Delphine		<i>[Signature]</i>
SABRIE Alain		<i>[Signature]</i>
VIAENE Nathalie		<i>[Signature]</i>
VINCENT Alain		<i>[Signature]</i>
VIVES Marie-Christine	(Procurator à Mr Joly)	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Solliès-Ville, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.